René Grenier
Président

Micheline Lefrançois
1re Vice-présidente

Claude Larochelle
2e Vice-président

Roland Langevin
Trésorier et
Directeur finances

Pierre Landry
Secrétaire

Diane Legros
Co-secrétaire

Bruno Beaulieu
Administrateur
Bas-St-Laurent-Gaspésie

Germain Boivin
Administrateur

Nicole Laveau
Administratrice

Ghislain Lavoie
Administrateur
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Gaston Simard
Administrateur

Jean-Marc Demers
Président sortant

Conseillers :
- *James D. Nicholson*
- *Serge Boisseau*
- *Yves Bouchard*
- *Gilles Chevalier*

Madame/Monsieur,

Objet : Invitation à devenir membre de la section de Québec de l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF)

Fondée en 1963, l'ANRF regroupe plus de 176,000 membres de la famille fédérale, répartis en 76 sections. La section de Québec compte 7,000 membres. Le siège social se trouve à Ottawa.

Nous sommes une organisation à but non lucratif considérée comme la plus influente dans son domaine au Canada. Nous nous consacrons à la défense des intérêts des membres retraités et préretraités fédéraux.

Notre mission est d'améliorer la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres. À cette fin, nous faisons partie de différents comités consultatifs. Nous travaillons de manière proactive avec des organisations aux vues similaires afin d'améliorer la retraite pour les Canadiens.

Nous nous intéressons aux revenus de pension de nos membres ainsi qu'à la protection des soins de santé et soins dentaires. Nous suivons de près les décisions gouvernementales relatives à nos revenus. Nous intervenons auprès du gouvernement fédéral afin qu'il n'interfère pas dans ces matières gagnées par suite de négociations avec les gouvernements successifs. Nous avons négocié et épargné la pension à laquelle nous avons droit aujourd'hui. Nous sommes donc soucieux de ne pas voir d'interférence après coup.

De plus, nous offrons à nos membres l'accès à plusieurs partenaires qui leur présentent différents produits et services à prix avantageux.

Nous encourageons à devenir membre toute personne qui reçoit ou recevra une pension du secteur public fédéral, de la GRC ou des Forces canadiennes, ainsi que tout juge de nomination fédérale retraité et ancien combattant non pensionné. De plus, toute personne qui reçoit une prestation de survivant de pensionné appartenant à l'une de ces catégories peut devenir membre. L'adhésion de nouveaux membres nous permet d'accroître notre efficacité dans la défense des intérêts de nos membres et de leurs familles.

Agréer nos salutations chaleureuses.

Le président de la section de Québec de
l'Association nationale des retraités fédéraux,

René Grenier
anrf-sq.org
418-661-4896 ou 1-866-661-4896